
Arrêtés de circulation

Circulation interdite

- **Boulevard Etienne-Jean-Lapassat** (du rond-point n°2 au rond-point n°3) et **avenue de la Déportation**, du 2 au 5 avril, de 20h à 6h – Déviation en fonction de votre provenance, soit par la rue Louis-Joseph-Gay-Lussac, soit par la rue René-Réaumur (travaux de rabotage du giratoire n°2)
- **Rue de Clérieux** (du n°28 à la côte Poids-des-Farines), du 2 au 9 avril – Déviation par la côte et rue Poids-des-Farines, la place et la rue Pavigne (réalisation d'un belvédère, dans le cadre du chantier Savasse) ;

Circulation alternée avec vitesse limitée à 30 km/h et stationnement neutralisé au droit du chantier

- **Avenue du Maquis et avenue des Allobroges**, du 2 au 5 avril, de 20h à 6h (travaux de rabotage du rond-point n°2).

Championnats départementaux en doublette provençale, aux Etournelles

Afin de permettre le bon déroulement de cette manifestation, la circulation et le stationnement seront interdits, place Maurice-Michel, lieu-dit Clos des Etournelles (entre la rue André-Chénier et l'avenue Marius-Moutet), à partir de ce jeudi 28 mars, à minuit et jusqu'au 1^{er} avril à minuit.

Procession du chemin de croix, dit « Le Grand Voyage », vendredi 29 mars

Organisée par la paroisse Sainte-Claire, la traditionnelle procession du chemin de croix se tiendra ce vendredi 29 mars. Elle partira à 5 h du matin de la côte Poids-des-Farines, pour s'achever vers 8h, au calvaire et à l'église des Récollets. Afin de permettre son bon déroulement, la circulation pourra être momentanément interrompue sur l'itinéraire qu'elle suivra, soit : côte Poids-des-farines, rue Pêcherie, rue Fontessort, bas de la côte des Chapeliers, quai Sainte-Claire, escalier Josaphat, côte du Crotton, côte Macel, rue Jean-Jacques-Rousseau, place et côte Ancienne-Bouverie, côte Jacquemart, places Fontaine-Couverte et Perrot-de-Verdun, rue Pélisserie, places Maurice-Faure et aux Herbes, rues des Trois-Carreux, Merlin, Mathieu-de-la-Drôme et Tortorel, place du Docteur-Zamenhof, côte des Cordeliers, place Jules-Nadi, rues de la Banque et des Degrés, place Lally-Tollendal, impasse Pame, rue de Clérieux, avenue Marcelin-Berthelot, jusqu'à l'église des Récollets.